



USANA HEALTH SCIENCES (FRANCE)  
 SAS au capital de 750 000 €  
 Siège social : 118, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France  
 SIREN 538 231 796 RCS Paris  
 Service aux Distributeurs : +33(0) 1 42 99 76 50  
 Réception (Standard) : +33(0) 1 42 99 76 60



USANA est membre de la FVD

# BON DE COMMANDE

**Distributeur**

N°

Date

Nom du Distributeur

Adresse Code Postal Ville

Téléphone E-mail

**Client**

Nom du Client

Adresse Code Postal Ville

Téléphone E-mail

Adresse de livraison si différente de l'adresse ci-dessus

Je suis intéressé(e) par l'activité de Distributeur USANA et souhaite être contacté(e)

## DÉSIGNATION ET CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS COMMANDÉS

N° DU PRODUIT	QUANTITÉ	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE €	PRIX TOTAL PRODUITS €
FRAIS DE LIVRAISON			PRIX TOTAL À PAYER	€

TVA non applicable, article 293B CGI

TVA incluse

Modes de paiement :  chèque  virement  carte bancaire  
(après expiration du délai de 7 jour prévue à l'article L 121-25 du Code de la Consommation)

Je souhaite recevoir les offres et informations de la part d'USANA. J'accepte de recevoir les communications USANA par e-mail.

Date de livraison

Date de la commande (de la main du client)

Date limite de livraison (le cas échéant)

Adresse de signature du contrat

Signature du client

Signature Distributeur

### AU VERSO CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-contre  
 Bon de commande en 2 exemplaires (un pour le client, un pour le distributeur)

Adresse à utiliser en cas de rétractation

Adresse du Distributeur

Numéro de commande

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1. Commande

Le client passe commande au Distributeur USANA des produits mentionnés au recto. Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande.

Les tarifs du Distributeur sont susceptibles de modification. En cas de commande ultérieure, le Client doit vérifier le tarif applicable.

## 2. Livraison

Les produits USANA sont livrés à la date ou dans le délai indiqué au recto, après expiration du délai légal de rétractation, sous réserve du paiement préalable de la commande et sauf cas de force majeure ou de fait de tiers.

La livraison est effectuée au lieu mentionné au recto. Les frais éventuels de livraison sont mentionnés au recto. En cas de livraison de produits endommagés ou manquants, le Client doit en prévenir aussitôt le Distributeur USANA. Il sera procédé au remplacement des marchandises endommagées ou manquantes dans les plus brefs délais.

## 3. Annulation

Vous bénéficiez des dispositions légales vous permettant d'annuler votre commande (voir ci-dessous).

En outre, vous bénéficiez de la garantie USANA de satisfaction.

Voir article 6. Garanties

## 4. Facturation

Le Distributeur USANA délivre au client, sur simple demande, une facture des produits commandés et livrés.

## 5. Paiement

Aucun paiement ou moyen de paiement ne peut être reçu par le Distributeur USANA avant l'expiration du délai légal de rétractation. Le paiement peut intervenir de toutes les façons indiquées au recto après expiration du délai de rétractation. Le Distributeur USANA reste propriétaire des produits jusqu'à paiement complet du prix. En cas de paiement par carte bancaire le client communique son numéro de carte bancaire, la date d'expiration et le cryptogramme figurant au verso. Le client pourra également payer par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées lui auront préalablement été communiquées par le Distributeur USANA.

## 6. Garanties

complémentairement aux garanties légales dont bénéficie le client au titre des articles L211-4, L211-5 et L211-12 du code de la consommation et des articles 1641 et 1648 du code civil, (repris ci-après), les produits USANA vendus au détail sont garantis contre toute insatisfaction des consommateurs au détail pour la commande initiale. En cas d'insatisfaction, le client au détail doit retourner les produits concernés au distributeur dans les 30 jours suivant l'achat afin d'obtenir le remplacement, l'échange ou le remboursement des produits.

Le client est invité à prendre connaissance de toute notice d'utilisation des produits USANA et à s'y conformer.

Ni le Distributeur USANA ni USANA ne sauraient être responsables des conséquences d'un usage non conforme aux notices éditées par USANA.

Le client peut contacter le service consommateur

USANA +33(0) 1 42 99 76 50

Code de la consommation :

Article L211-4

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien

semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Code civil :

Article 1641

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Indépendamment de la garantie commerciale, le vendeur reste donc tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

## 7. Indépendance du Distributeur USANA

Le Distributeur USANA est un vendeur indépendant. Il agit pour son compte et ne saurait engager USANA dont il n'est pas le représentant ou le mandataire, sous réserve de respect de disposition de l'article L 121-29 du Code de la Consommation. Les qualités et descriptions des produits sont uniquement ce qui figure dans la documentation éditée par USANA.

## 8. Réserve de propriété

Le Distributeur USANA conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix.

## 9. Données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé du fait que les données nominatives le concernant font l'objet d'un traitement informatisé. Les informations demandées ont un caractère obligatoire et ont pour but le traitement de la commande et la gestion de la clientèle.

Ces données peuvent être communiquées par le Distributeur USANA à USANA et à ses entreprises affiliées ou ses sous-traitants ou consultants et peuvent être dans ce cas transférées dans d'autres états de l'Union européenne ou en dehors de l'UE. Le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification sur les données le concernant qui s'exerce sur demande écrite adressée au Distributeur USANA. Le client peut demander par écrit au Distributeur USANA la liste des entreprises USANA, de ses sous-traitants ou consultants auxquels les données peuvent être communiquées. Vous pouvez vous opposer à ce transfert et/ou à la réexploitation de vos données personnelles à des fins commerciales en adressant un courrier écrit au Distributeur USANA.

## 10. Opportunités

Le Distributeur USANA peut vous contacter pour vous présenter les opportunités d'activité USANA si la case au recto a été cochée.

## 11. Réclamations

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au service consommateurs USANA au +33(0) 1 42 99 76 50. En l'absence de solution dans les 21 jours qui suivent votre demande, vous pouvez saisir la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe 100, avenue du Président Kennedy 75016 Paris Tél. : 01 42 15 30 00 - e-mail : info@fvd.fr qui recherchera gratuitement un règlement à l'amiable.

## EXTRAITS DU CODE DE LA CONSOMMATION (Livre I, titre II, chapitre I, section III)

### Art. L 121-23

Les opérations visées à l'article L 121-21 doivent faire l'objet d'un contrat dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité, les mentions suivantes :

1. Noms du fournisseur et du démarcheur ;
2. Adresse du fournisseur ;
3. Adresse du lieu de conclusion du contrat ;
4. Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés ;
5. Conditions d'exécution du contrat, notamment les modalités et le délai de livraison des biens, ou d'exécution de la prestation de services ;
6. Prix global à payer et modalités de paiement ; en cas de vente à tempérament ou de vente à crédit, les formes exigées par la réglementation sur la vente à crédit, ainsi que le taux nominal de l'intérêt et le taux effectif global de l'intérêt déterminé dans les conditions prévues à l'article L 313-1 ;
7. Faculté de renonciation prévue à l'article L 121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et, de façon apparente, le texte intégral des articles L121-23, L121-24, L 121-25 et L 121-26 .

### Art. L 121-24

Le contrat visé à l'article L 121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L 121-25.

Un décret en Conseil d'Etat précisera les mentions devant figurer sur le formulaire. Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence.

Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client.

### Art. L 121-25

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue.

Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L 121-27.

### Article L 121-26

Avant l'expiration du délai de réflexion prévu à l'article L. 121-25, nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit.

Toutefois, la souscription à domicile d'abonnement à une publication quotidienne et assimilée, au sens de l'article 39 bis du code général des impôts, n'est pas soumise aux

dispositions de l'alinéa précédent dès lors que le consommateur dispose d'un droit de résiliation permanent, sans frais ni indemnité, assorti du remboursement, dans un délai de quinze jours, des sommes versées au prorata de la durée de l'abonnement restant à courir.

En outre, les engagements ou ordres de paiement ne doivent pas être exécutés avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-25 et doivent être retournés au consommateur dans les quinze jours qui suivent sa rétractation.

Les dispositions du deuxième alinéa s'appliquent aux souscriptions à domicile proposées par les associations et entreprises agréées par l'État ayant pour objet la fourniture de services mentionnés à l'article L. 7231-1 du code du travail sous forme d'abonnement.



Item # 590.330200



Annulation de commande Articles L 121-21 à L 121-26 du Code de la Consommation

### Conditions

- Compléter et signer ce formulaire

- L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception

- Utiliser l'adresse figurant au verso

- L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande

ou si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié

ou chômé, le premier jour ouvrable suivant

Je soussigné(e), déclare annuler la commande ci-après

- Nature du bien ou du service commandé :

- Date de la commande :

- Nom du client :

- Adresse du client :

Signature du client \_\_\_\_\_